

# CIKELA

## Bulletin mensuel d'information de l'APCAM, N°17, Janvier 2008



Assemblée  
Permanente des  
Chambres d'  
Agriculture du  
Mali

(MRSC), de l'Agence Française de Développement (AFD) et du Service Néerlandais des Volontaires (SNV).

### SOMMAIRE

- ✓ Atelier sur l'intégration du conseil de gestion rurale à la faïtière des coopératives de producteurs de coton, tenu à Sikasso du 22 au 23 janvier 2008;
- ✓ Présentation de la 2<sup>ème</sup> édition du Salon International de l'Agriculture (SIAGRI) de Bamako, prévu du 24 au 30 Avril 2008 au Parc des Expositions de Bamako.



Salle de réunion, vue de face

### Atelier sur l'intégration du conseil de gestion rurale à la faïtière des coopératives de producteurs de coton

Du 22 au 23 janvier 2008 l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM) à travers le projet « Don Japonais » (cf. Cikéla N°11, juillet 2007) a organisé l'atelier sur l'intégration du conseil de gestion rurale à la faïtière des coopératives de producteurs de coton à Sikasso.

Cet atelier était présidé par Monsieur Bakary TOGOLA, Président de l'APCAM et de l'Union Nationale des Sociétés Coopératives des Producteurs de Coton (UN-SCPC). Il a regroupé les représentants du projet « Don Japonais », de la Chambre Régionale d'Agriculture de Sikasso, de l'UN-SCPC et de ses démembrés, du Groupement des Syndicats Cotonniers et Vivriers du Mali (GSCVM), des Centres de Gestion Rurale, de la Compagnie Malienne de Développement des Textiles (CMDT), de l'Office de la Haute Vallée du Niger (OHVN), de la Mission de Restructuration du Secteur Coton

L'atelier avait pour objectifs de :

- ✓ Informer l'ensemble des partenaires sur la nécessité et le processus d'intégration des activités de conseil de gestion rurale à la faïtière des coopératives ;
- ✓ Expliquer les aspects juridiques du processus de dissolution des centres de gestion et leurs unions ;
- ✓ Définir les modalités techniques et pratiques du processus d'intégration ;
- ✓ Elaborer un chronogramme d'exécution ainsi que les ressources nécessaires à sa mise en œuvre ;
- ✓ Mettre en place une commission de suivi et d'évaluation du processus.

Au cours de l'atelier, deux présentations ont été effectuées à savoir :

- ✓ Les recommandations des ateliers tenus sur l'évolution institutionnelle du réseau des centres de gestion rurale dans la filière coton restructurée ;
- ✓ Le document sur « L'appui juridique au processus de dissolution des centres de gestion rurale et leurs unions. »

Aussi, au cours de travaux de groupe, trois thèmes ont été traités par les participants :

- ✓ Thème 1 : Les modalités de suivi des activités de conseil de gestion rurale au sein de la faïtière des coopératives ;
- ✓ Thème 2 : La gestion des ressources pour le financement des activités de conseil de gestion ;
- ✓ Thème 3 : La gestion du personnel technique du dispositif de gestion rurale : le niveau de rattachement du personnel et le statut du personnel.

A l'issue de l'atelier, les résolutions et recommandations suivantes ont été faites :

### RESOLUTIONS DE L'ATELIER

Sur chaque thème, l'atelier a pris certaines résolutions :

#### **THEME I : Les modalités de suivi des activités de conseil de gestion au sein de la faïtière des coopératives**

- ⇒ L'intégration complète des activités de conseil de gestion dans la faïtière des coopératives avec la dissolution des structures centres de gestion et leurs unions.
- ⇒ Le suivi des activités au :
  - Niveau secteur
  - Niveau régional
  - Niveau national
- ⇒ La création, à chaque niveau (secteur, régional et national), d'une commission de suivi des activités de conseil de gestion. Cette commission comprendra 3 à 5 anciens membres de conseil d'administration du réseau des centres de gestion rurale jusqu'à la fin des mandats en cours.

#### **THEME II : La gestion des ressources pour le financement des activités du conseil de gestion**

- ⇒ Toutes les ressources financières seront domiciliées au niveau de l'UN-SCPC et qui s'occupe du financement des activités de conseil de gestion rurale.

- ⇒ Le financement des activités se fait sur la base des budgets programmes annuels des US-SCPC et UR-SCPC qui sont préalablement validés par l'UN-SCPC.

#### **THEME III : La gestion du personnel technique**

- ⇒ Le niveau de rattachement du personnel :  
Le personnel technique est rattaché au niveau de l'UN-SCPC mais mis à la disposition des UR-SCPC de la façon suivante :
  - Les conseillers travailleront sous la supervision des US-SCPC ;
  - Les secrétaires exécutifs, inspecteurs et formateurs seront sous la supervision des UR-SCPC
  - Un coordinateur au niveau de l'UN-SCPC
- ⇒ Le statut du personnel :  
Le personnel technique aura un contrat de travail salarié.

#### **THEME IV : Le chronogramme du processus d'intégration**

Activités	Responsable d'exécution	Période d'exécution
1 – Sensibilisation et information de la base	UR-SCPC ; UR/CGR ; US-SCPC ; CGR ; CMDT ; OHVN ; Syndicats, UN-SCPC, CRA/DLCA	Mars 2008
2 – Mise en place des commissions au sein des faïtières	UR-SCPC ; UR/CGR ; US-SCPC ; CGR ; Syndicats, UN-SCPC, CRA/DLCA	Avril - mai 2008
3 - Transfert des ressources (matériels, personnel et financières) sur la base de conventions	UR-SCPC ; UR/CGR ; US-SCPC ; CGR ; Syndicats, UN-SCPC, CRA/DLCA	Juin 2008
4 – Démarrage du processus de dissolution des CGR et URCGR	SCPC CGR URCGR ; Syndicats; UN-SCPC ; CRA/DLCA	Décembre 2008

**NB** : le processus de dissolution sera réalisé sous le contrôle de l'APCAM.

## RECOMMANDATIONS DE L'ATELIER

⇒ Mettre en place un comité de suivi du processus d'intégration. Ce comité sera présidé par l'APCAM et constitué de :

- Elus UR-CGR
- Techniciens UR-CGR
- UN-SCPC
- Syndicats Cotonniers
- CMDT
- OHVN

**N.B.** : en cas de besoin, la commission fera appel à des personnes ressources.

⇒ Demander au Gouvernement l'allègement de la procédure de certification des comptes des coopératives de producteurs de coton.

⇒ Diligenter la mise en place des commissions de suivi des activités de gestion au niveau des US-SCPC, UR-SCPC et UN-SCPC.

⇒ Demander à l'APCAM de trouver les moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre du processus.



*Participants à l'atelier*

## 2<sup>ème</sup> édition du Salon International de l'Agriculture (SIAGRI) de Bamako

La 2<sup>ème</sup> édition du Salon International de l'Agriculture (SIAGRI) de Bamako, aura lieu du 24 au 30 Avril 2008 au Parc des Expositions de Bamako, autour du thème central « **L'agroalimentaire pour une agriculture de qualité** ».

Le SIAGRI a pour objectifs :

- ✓ promouvoir les produits du secteur agricole, agroalimentaire et agro-industriel de la sous région en général et Mali en particulier ;
- ✓ faire connaître le savoir-faire des différents acteurs afin de créer les conditions d'une croissance économique et d'un développement durable par une meilleure commercialisation des produits ;
- ✓ répondre aux besoins en équipements des opérateurs du secteur agricole, agro-alimentaire et agro-industriel des filières ciblées ;
- ✓ informer les acteurs des différentes filières de production sur les technologies performantes et sur les marchés ;
- ✓ contribuer à la promotion des entreprises évoluant ou souhaitant évoluer dans le domaine agroalimentaire et agroindustriel au Mali;
- ✓ promouvoir la sécurité sanitaire et la traçabilité des produits agroalimentaires ;
- ✓ développer la transformation sur place et la commercialisation des produits locaux ;
- ✓ faciliter la pénétration des marchés en privilégiant la qualité des produits et la compétitivité ;
- ✓ servir de cadre d'échanges et de discussions par les conférences débats, tables rondes, rencontres professionnelles sur les enjeux et défis du monde rural ;
- ✓ établir et fructifier les contacts avec les décideurs ou donneurs d'ordre pour le développement des investissements, le partenariat pour le développement industriel, commercial et scientifique.



*Président de la République Félicitant le Président de l'APCAM à la 1<sup>ère</sup> édition du SIAGRI, Novembre 2006*

Le SIAGRI est une vitrine d'exhibition et de vulgarisation des nouvelles technologies de production et de transformation des matières premières agro-alimentaires, une plate-forme d'expression et de promotion de produits et services, un cadre privilégié de rencontres et d'échanges d'expériences des professionnels agricoles.

Le SIAGRI 2008 mettra l'accent sur :

### 1. L'exposition :

#### **Les matériels et services :**

- ✓ les matériels, équipements techniques et fournitures pour la production, le traitement, la transformation et le transport des produits ;
- ✓ les matériels techniques pour l'hygiène et la qualité (les techniques de certification, de traçabilité et de qualité);
- ✓ l'armement et les équipements de la pêche ;
- ✓ les intrants pour l'aviculture et l'élevage ;
- ✓ l'ingénierie agricole et les services ;
- ✓ les produits agricoles et de la pêche à l'état naturel, transformé et/ou semi-fini.

#### **Le micro –supermarché :**

Le micro- supermarché où sont regroupés tous les produits locaux transformés du terroir et de la sous région ouest africaine.

### 2. Les conférences et tables rondes

Ces manifestations seront organisées autour du thème du salon « **L'agroalimentaire pour une agriculture de qualité** » dans divers domaines d'approche :

- ✓ Recherche et développement ;
- ✓ Politiques agricoles nationales et sous – régionales dans le contexte de la mondialisation ;
- ✓ Gestion durable des ressources naturelles ;
- ✓ Organisation des marchés ;
- ✓ Sécurité et souveraineté alimentaire ;
- ✓ Crédit et financement de l'agriculture ;
- ✓ Diversification et valorisation des produits ;
- ✓ Intrants agricoles ;
- ✓ Promotion de l'équipement des producteurs.

### 3. Le concours général agricole

Le concours général agricole mettra en compétition plus de 200 produits et 100 animaux sélectionnés parmi les meilleurs dans leur catégorie.

### 4. Les rencontres professionnelles

Des rencontres professionnelles seront organisées par la Sous-commission Concours et Conférences sur demande des participants. Un espace de promotion de la pomme de terre, du beurre de karité, du sésame et de la mangue sera réservée à cet effet. La programmation de ces rencontres sera affichée et actualisée chaque jour au Bureau Central des Renseignements. Les promoteurs exposants concernés présents à l'évènement en seront avisés entre autres par le Journal quotidien du SIAGRI diffusé sur les stands et également par les « spots » sono-diffusé.

Le SIAGRI est organisé par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM) :

Square Patrice Lumumba Porte 15

BP : 3299 Bamako/Mali

Tel: +223 221 87 25

Fax: +223 221 87 37

E-mail: [apcam@apcam.org](mailto:apcam@apcam.org)

Site web: [www.apcam.org](http://www.apcam.org)

Le site web du SIAGRI est :

[www.siaagri-bamako.com](http://www.siaagri-bamako.com)

Le bulletin CikEla est publié par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM)

Square Patrice Lumumba Porte 15 - BP : 3299

Bamako/Mali Tél : 223 221 87 25

Fax : 223 221 87 37

Vous pouvez le télécharger ou vous abonner sur le site web de l'APCAM à [www.apcam.org](http://www.apcam.org)

Pour avoir un abonnement gratuit ou faire des commentaires, veuillez vous adresser à [cikela@apcam.org](mailto:cikela@apcam.org)

**NB** : Les lecteurs peuvent faire circuler ou reproduire cette publication, à condition de préciser la source.